

Réunion du Conseil municipal, séance du 21 septembre 2012

Présents : Alain Delhoume, maire, Jean-Paul Mariaud, Serge Roux, Bernadette De Angéli, Christian Dubreuil, Jean-Pierre Floch, adjoints, Véronique Barinotto, Séverine Desbourdelle, Joëlle Duquéroix, Thierry Fournier, Jean-Paul Gadaud, Rémy Goursaud, Jacques Guy, Lionel Guillot, Jean-Michel Lévêque, Patricia Lansade, Christian Principaud, conseillers.

Excusé : Sylvie Tête-Léonard avec procuration à Véronique Barinotto.

David Puigrenier participe également à cette réunion.

Thierry Fournier est désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance.

Déclaration du Maire

M. le Maire fait état de la bonne fin des travaux de réalisation du réseau de collecte des eaux usées des Monts qui seront réceptionnés au cours du mois d'octobre 2012. La première tranche des travaux d'aménagement du village des Charriers a été également réalisée sans problèmes.

Il précise que le conseil municipal de ce soir va devoir prendre des décisions importantes sur des dossiers concernant l'installation d'un boulanger/pâtissier/traiteur et le maintien d'une structure médicale agrandie sur notre commune. De ce fait, les travaux dans les salles associatives doivent donc être accélérés.

Le réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente est également en cours pour une mise à disposition en novembre.

Le programme des travaux effectués en 2012 est très important et à deux ans du terme du mandat, les engagements pris ont été tenus et même au-delà.

Compte rendu du Conseil du 15 juin 2012

En l'absence d'observation, ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des commissions

1 Commission communication/ animation du 13 septembre 2012

1.1 Les Journées du Patrimoine

La commune a de nouveau participé aux Journées du Patrimoine en présentant, le samedi 15 septembre de 14h00 à 18h00 à la salle « musée » (ancienne mairie), une exposition des panneaux réalisés avec Guy Lintz de la DRAC et avec l'INRAP, ainsi que des objets archéologiques trouvés à Saint-Gence.

Une mini rando-archéologique, animée par Christophe Maniquet (Inrap) a conduit, à partir de 15h une trentaine de personnes autour du Camp de César. Un document de présentation a été élaboré et distribué aux visiteurs.

1.2. Les sites Internet de la commune

Le blog de Saint-Gence fonctionne bien et présente une fréquentation moyenne de 46 visites par jour sur les 12 derniers mois, avec une accélération depuis quelques semaines, 66 visiteurs en septembre 2012.

Le site internet est aujourd'hui inaccessible, l'hébergeur (gratuit) ayant cessé cette activité.

Il faudra donc choisir un hébergeur (payant) et utiliser l'adresse ***saint-gence.fr*** que nous avons déposée auprès des organismes compétents, il y a quelques années.

1.3 Réunion « village »

Pour la dernière zone du territoire communal, la réunion « village » aura lieu le 19 octobre 2012, à 20h00 à la mairie, salle du conseil municipal et concernera le Theil, la Chassagne, le Mas Boucher.

1.4. Panneaux d'affichage dans les villages

Un premier panneau d'affichage d'infos municipales et associatives est installé à Senon. Il présente un affichage recto/verso de 100x140 cm.

La commission propose d'utiliser le recto pour afficher des infos générales : plan de la commune, parcours de randos et des infos spécifiques au village de Senon. Le verso sera disponible pour d'autres informations municipales et associatives. Les associations communales qui le souhaitent pourront fournir un A3, l'affichage sera effectué sous le contrôle et par la municipalité.

Deux autres panneaux identiques sont prévus dans les villages des Charriers et des Monts où des travaux importants d'aménagement sont en cours.

La commission va étudier et proposer d'autres emplacements sur la commune (parkings, sentiers de rando ...).

1.5. Document de présentation de la commune

L'étude concernant la réalisation d'un document de présentation de la commune doit être relancée et activée. La commission renouvelle la proposition de financer une partie de la réalisation par des encarts publicitaires.

APCL et Faubourg Communication seront contactées pour la réalisation du document au format environ 500x400 mm ouvert et 210x100 mm plié, édité à 3000 exemplaires.

Le Conseil confirme son souhait de voir réaliser ce do-

cument pour le début de l'année 2013.

1.6. Cérémonie des vœux 2013

La commission renouvelle ses propositions concernant en particulier l'accueil des nouveaux habitants. Ceux-ci seront invités nominativement et un dossier leur sera remis à l'occasion des vœux de la municipalité le 5 janvier 2013. Le livret d'accueil réalisé en 2010 sera actualisé.

Pour la cérémonie, la commission propose de reconduire la formule 2012 avec projection d'un « vidéo-diaporama » qui présentera les travaux réalisés au cours de l'année écoulée et l'ensemble des services offerts à la population au sens large : commerces, artisans, services médicaux, para-médicaux, agriculteurs ...

Les contacts, pour prise de photos et enregistrement de courtes vidéos, seront pris rapidement.

Le conseil valide ces propositions.

1.7. Divers

- En 2013, Limoges-Métropole propose de réaliser et de distribuer un magazine intercommunal.

- La commission propose de rassembler les habitants le dimanche 23 juin, sous une forme et avec un programme à préciser : pique-nique commun, avec une animation complémentaire à définir. L'idée est à creuser et on est à l'écoute de vos propositions.

- Pour améliorer l'information des habitants il est envisagé de créer une liste de diffusion qui contiendrait les adresses Email des personnes souhaitant recevoir directement des informations municipales. La commission propose de diffuser dans un premier temps des informations sur les manifestations organisées à Saint-Gence : concerts, spectacles de théâtre ...

Il est demandé aux personnes qui le souhaitent de faire connaître leur adresse mail à l'adresse suivante comsaintgence@gmail.com

2. Commission voirie-urbanisme du 15 septembre 2012

2.1 Vente du local des aînés (ancienne poste) et du terrain pour le cabinet médical.

Ancienne Poste. La vente est en cours de conclusion avec un boulanger sur la base du prix retenu pour la maison et une bande de terrain attenant à l'arrière. Il envisage d'ouvrir son futur commerce pour octobre 2013. Il y aura bien une fabrication des produits sur place.

Cabinet médical : Une SCI est en cours de constitution, le terrain sera vendu sur la base de prix au m² proposé par la municipalité. Le bâtiment devrait être opérationnel pour l'été 2013.

Le parking et les voies d'accès à la pâtisserie- boulangerie et au cabinet médical relèveront de la compétence voirie après transfert dans le domaine public de la commune. La commission propose que la voirie soit

implantée sur le domaine public de la commune et qu'une convention soit passée avec Limoges-Métropole pour étudier la réalisation des aires de parking, des voies et du plan de circulation (signalétique) avec si possible la mise en place d'une limitation de vitesse (Zone 30) sur le CD 28 à l'entrée de l'agglomération, en venant de Nieul.

Le conseil se félicite de l'aboutissement de ces négociations qui vont apporter une meilleure satisfaction des besoins des habitants. Il donne son accord, à l'unanimité, pour les deux cessions aux prix négociés et la saisine de Limoges-Métropole pour l'étude de la voirie et de parking.

Conséquence : il faut offrir un nouveau local aux Aînés. Des toilettes vont être installées ainsi qu'un « coin cuisine provisoire » dans les locaux associatifs (ancienne mairie) pour un transfert en ces lieux prévu en début d'année 2013.

2.2 Restructuration du multi accueil.

Suite aux décisions prises lors du dernier conseil deux points restaient en suspens, le montant chiffré de l'Avant Projet Sommaire (APS), jugé trop onéreux (571 000€ TTC) et l'incertitude sur la date de libération de la maison voisine utilisée pour l'extension. Après avoir révisé des aspects architecturaux non indispensables et chiffré les travaux pouvant être réalisés par nos employés, le montant des travaux de restructuration figurant dans l'Avant Projet Détaillé est ramené à 512 000€ TTC.

Sur les conditions de libération de la maison, le contrat notarié passé avec les propriétaires stipule que ceux-ci pourront occuper les lieux jusqu'à la date de libération fixée fin février 2013 et qu'ils devront s'acquitter d'un loyer à compter de la vente.

Nous allons demander une réévaluation des subventions accordées par le Conseil général et l'Etat pour prendre en compte la hausse du coût de l'opération. Le nouveau montant des subventions serait de l'ordre de 410 000 € auxquels pourrait s'ajouter une subvention européenne (Feader) qui est en cours d'instruction.

Le conseil à l'unanimité, valide la poursuite du projet et l'achat de la maison nécessaire à l'extension.

2.3 Chemins de randonnées PDIPR.

Lors de sa séance du 13 septembre, la commission locale de randonnée du Pays de Limoges a validé la candidature au PDIPR de notre sentier de randonnée « Sur les pas des Lémovices ». Le sentier a été jugé « sentier de qualité » et le parcours adopté sans modification. Le dossier sera proposé pour la prochaine commission permanente du PDIPR qui validera son inscription définitive.

Un nouveau parcours de randonnée est en préparation en vue d'une inscription au PDIPR. Il s'agit de l'itinéraire « St-Gence 25 km » actuellement inscrit au guide du Pays de Limoges, sentier créé et récemment re-balisé. L'itinéraire doit être revu pour en diminuer la proportion

de voies goudronnées et éviter de cheminer en bordure des routes départementales (sécurité). **Le conseil considère que l'inscription de ce nouveau chemin qui relie St-Gence, Peyrilhac et Veyrac constituerait un produit d'appel intéressant pour les randonneurs aux portes de Limoges. Il demande à la commission de rechercher et de proposer des solutions pour le prochain conseil.**

2.4 Aires de retournement pour le ramassage des ordures.

La nécessité de créer des aires de retournement pour la collecte des ordures ménagères (voir Bulletin n°2 2012) et la volonté d'éviter les points de regroupement peu esthétiques en bordure de voies a conduit à examiner la distribution géographique des biens de section du Theil. L'un de ceux-ci pourrait être aménagé à moindre coût (empiècement) pour servir de raquette de retournement, allée du Theil.

D'autres biens de section pourront être réhabilités, par exemple celui situé dans le secteur du Conservatoire sur lequel existe une fontaine. **Le conseil valide la proposition de la commission qui propose d'entreprendre une démarche d'intégration de ces biens de section dans le domaine communal, en suivant la procédure utilisée aux Charriers. Il remercie Jacques Guy qui propose de céder gratuitement un morceau de terrain qui permettra la création d'une aire de retournement à la Lande.**

2.5 Création de deux bureaux de vote

Compte tenu de l'augmentation importante du nombre d'habitants, la préfecture nous impose d'avoir deux bureaux de vote pour respecter la législation.

Le territoire communal sera découpé en deux secteurs comprenant un nombre de votants sensiblement équivalent. **Le conseil adopte ce découpage. (Voir document ci joint).** Les deux bureaux de vote seront situés dans la salle polyvalente.

2.6 Voirie et chantiers en cours

La Gagnerie tranches 1-2-4-5

Le chantier de réalisation de la voirie définitive est en cours, la pose des bordures et la gestion des parcs provisoires des véhicules de particuliers se fait en bonne entente avec les chefs de chantiers de l'entreprise SACER-Atlantique. Le chantier pourrait se prolonger, en liaison avec Limoges-Métropole, le long du CD 128 par la réalisation d'un cheminement piétonnier (trottoir), d'un passage protégé pour rejoindre le Clos et le centre bourg : multi-accueil, commerces, services de santé, parc de loisirs et chemins de randonnées. La gestion des eaux pluviales du CD 128 fait partie de cet aménagement.

Travaux des Charriers

Les travaux sont réalisés conformément à ce qui avait été décidé après consultation des riverains. Les bordures et caniveaux délimitant la chaussée et les espaces piétonniers sont posés. Le quai de l'abribus est en cours de réalisation ainsi que le muret franchissable par les

piétons qui délimite le contour de la place du village. Le projet a pris en compte la gestion des eaux pluviales, en concertation amiable avec la plupart des riverains. L'assiette de la chaussée dont l'assise empiétait chez un particulier a pu être déplacée. Le fossé d'infiltration et d'écrêtement des débits de crues, à l'exutoire du réseau d'eaux pluviales, a été réalisé avec l'accord du GAEC Faugeras qui doit être remercié pour avoir accepté le passage des engins sur sa propriété, afin de permettre la réalisation des aménagements hydrauliques. La réalisation de la nouvelle chaussée va se faire, comme prévu, mais la dernière couche de finition sera différée pour être mise en place partout en même temps, après réalisation du rond-point franchissable.

Le conseil se félicite de la bonne réalisation des travaux concernant la Gagnerie et les Charriers.

Travaux aux Monts

La commission a examiné les lieux et les solutions d'aménagement établies par Limoges-Métropole qui envisage de mettre en place, au carrefour des routes de Nieul, des Charriers et de la traversée du village, un giratoire avec rond point, en deux parties :

- zone centrale circulaire et végétalisée de diamètre 4m,
- emprise périphérique pavée.

Il permettra la rotation complète des véhicules longs : cars, semi-remorques.

On pourrait profiter des futurs travaux de voirie et d'effacement des réseaux pour remblayer le terrain de la future aire de retournement des véhicules de collecte d'ordures ménagères, l'étude du plan de l'aire de retournement et des accès aux terrains riverains sera demandé au service voirie de l'agglo pour positionner correctement le remblai.

Le conseil souhaite connaître l'avis des habitants qui seront informés lors d'une réunion le 29 septembre avant décision définitive.

Travaux de point à temps.

Les travaux ont concerné le Boschaudérier, la rue des Palins à Senon, la portion entre Ribière du Theil et le Vieux village, le lotissement des Fonts neuves, le village de la Celle et le secteur de Lingaud.

Un reliquat de crédits 2012 (40 000 €) permettra d'exécuter des travaux préparatoires route des Francines : préparation des poutres de rives et curage des fossés ; la réalisation de la chaussée se fera en 2013.

Il reste à exécuter le programme de travaux suivant : fossé à réaménager à Bondy (employés municipaux) et en atelier avec Verneuil : point à temps rue de l'oppidum et route de la Ribière du Theil. Pour 2013, il sera proposé de réaliser en atelier avec Verneuil la restauration de l'assise de la chaussée : route Bondy-les Francines et Bondy-Boschaudérier

Une remarque générale : nos fossés sont beaucoup trop profonds, de nouvelles normes de curage et d'entretien vont être mises en place par Limoges-Métropole.

Autres travaux

Tranchée et pose des gaines France télécom à la Gagnerie pour raccorder les trois parcelles libres devant les logements ODHAC ; tranchée et pose des gaines électriques pour prolonger l'éclairage public aux Charriers dans le secteur de l'Ecopoint et mise en place d'une borne pour branchement électrique des forains, place Lenfant.

Le réaménagement de la cuisine de la salle polyvalente et le remplacement de la porte de la buvette sont en cours.

Le conseil tient de nouveau à remercier les employés municipaux qui en réalisant, avec compétences des travaux importants et de qualité permettent de limiter les coûts des diverses opérations d'investissement.

2.7 Questions diverses

Eclairage intérieur des abris-bus : l'Agglo sera informée pour rendre opérationnels les branchements. La pose d'un ralentisseur entrée du bourg côté Senon sera étudiée par Limoges-Métropole.

Dépôt de débris divers à proximité des containers à bouteilles : Un rappel aux bonnes pratiques et au civisme est fait aux usagers.

2.8 Assainissement collectif.

Limoges-Métropole nous a informés que la lagune du bourg est saturée et ne peut plus recevoir de nouveaux branchements. Pour l'urbanisation de la zone du Peyrat, d'autres solutions devront être recherchées. Le plan de zonage établi par Limoges-Métropole est en voie d'achèvement, nos projets ne figurent pas dans les premières priorités. La négociation avec l'agglo ne sera pas facile.

2.9 Zone 2 AU de la Châtre.

La plupart des propriétaires ont accepté le passage des voies et réseaux sur leurs parcelles. Il est proposé au conseil d'accéder à la demande d'un propriétaire qui ne s'opposerait pas au passage des réseaux, si la totalité de sa parcelle est intégrée à l'étude préalable (2/3 de sa parcelle sont dans la zone 2AU). **Le conseil donne son accord à cette demande et propose que le lancement de l'étude puisse être fait d'ici la fin de l'année.**

3 Commission des finances du 19 septembre 2012.

3.1 Situation budgétaire.

Le budget s'exécute correctement.

La baisse des recettes de fonctionnement (-26 195€) est en grande partie due à la diminution des subventions d'état (-22 000€). Il y a une légère hausse des dépenses de fonctionnement (9 300€). Ce sont les dépenses de fonctionnement courant qui augmentent le plus (18 800€), résultant d'une hausse des dépenses d'énergie et de la maintenance. En contre partie, on prend en compte un moindre montant des subventions versées (-9 500€).

Les charges de personnel devraient être tenues dans les limites du budget initialement voté.

Il résulte de ces deux éléments, une diminution du prélèvement pour investissement de 35 594€. Il n'y a pas de conséquences budgétaires dans la mesure où l'on va réduire les dépenses d'investissement mais on diminue encore notre marge d'autofinancement qui est déjà très faible.

Les recettes d'investissement diminuent de 31 395€. Le virement, en baisse, de la section de fonctionnement est en partie compensé par une hausse de FCTVA (1 100€) et des cessions immobilières (3 000€) suite à la vente des terrains et immeubles pour le cabinet médical et la boulangerie.

Les dépenses de fonctionnement sont donc réduites en conséquence pour le même montant (31 395€). Il est notamment pris en compte le report à 2013 de l'étude PLU sur la zone de la Châtre, (14 600€) et du moindre de coût de l'enfouissement des réseaux des Charriers (-18 000€).

Enfin l'achat de la maison nécessaire à l'extension du Multi-Accueil va entraîner un décaissement important. Il faut contacter la CAF pour qu'une première tranche de subvention soit versée d'ici la fin de l'année 2012.

3.2 Décision modificative.

Elle reprend les éléments présentés, voir document joint, ci-dessous, page suivante.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la décision budgétaire modificative présentée.

3.3 Demandes de subventions pour 2013.

Aucune nouvelle opération n'est prévue en 2013.

Par conséquent, il s'agit de demander une augmentation des subventions attribuées pour tenir compte de la hausse du coût de l'opération d'agrandissement de la halte garderie.

Des demandes pourraient également concernées la réalisation de nos sentiers de randonnée et de notre sentier pédagogique, ainsi que l'aménagement de la place des Charriers pour la partie restant à notre charge.

3.4 Emprunts

Le coût de l'extension du multi accueil restant à notre charge sera de l'ordre de 160 000€ à répartir sur 2013 et 2014. Les premières consultations n'ont pas conduit à des offres acceptables. Il faut poursuivre les négociations sur la base d'un emprunt de 200 000€. Il sera nécessaire d'ouvrir une ligne de trésorerie fin 2013, dans l'attente du versement du remboursement de la TVA. Il faut également envisager de souscrire une ligne de trésorerie pour les travaux de finition du lotissement de la Gagnerie (autour de 90 000€) dans l'attente de la vente des terrains restant. Il faudra réfléchir, pour le prochain conseil, à des actions facilitant ces ventes.

3.5 Questions diverses.

- La commission félicite Denis Travers pour sa réussite

Section de fonctionnement					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Article	Libellé	évolutions	Article	Libellé	évolutions
60611	EAU (et Assainissement)	1 300,00	741231	Dotation solidarité rurale	-12391
60122	Energie électricité éclairage public	5 000,00	74127	Dotation nat de prq.ion	-9702
60621	COMBUSTIBLES (fioul, gaz)	3 000,00	7488	Autres subventions	398
60622	CARBURANTS	2 000,00	Total 74		-21695
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 000,00	752	Revenus immobiliers	1500
606321	FOURNITURES DE PETIT EQUIPE- MENT non ventilées	1 200,00	Total 75		1500
606322	Fourniture de petit équipement pour tra- vaux en régie	-1 600,00	7713	libéralités reçues	-4000
606331	FOURNITURES DE VOIRIE (hors rem- boursement agglo)	1 000,00	774	Subventions exception- nelles	-2000
606332	Fournitures de voirie (agglo)	-2 000,00	Total 77		-6000
606333	Fournitures de voirie pour PVR	-3 000,00			
60636	FOURNITURES DE VETEMENTS	-500,00	Total		-26195
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300,00			
61351	LOCATIONS MOBILIERES	900,00			
615211	ENTRETIEN DE TERRAINS	-600,00			
615221	ENTRETIEN DE BATIMENTS	500,00			
615222	Entretien des bâtiments (tx régie)	-5 500,00			
615511	ENTR.MATERIEL ROULANT	800,00			
615512	Entretien matériel (agglo)	2 000,00			
61558	ENTR.AUTRES BIENS MOBILIERES	-5 000,00			
6156	MAINTENANCE	16 000,00			
6228	DIVERS	500,00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	-500,00			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	-1 000,00			
6251	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	100,00			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	100,00			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	1 200,00			
63512	TAXES FONCIERES	600,00			
Total 011		18 800,00			
65748	AUTRES PERS. DE DROIT PRIVE	-9 500,00			
Total 65		-9 500,00			
023	Virement section d'investissement (pour ordre)	-35 495,00			
Total 023		-35 495,00			
Total gal		-26 195,00			
Section d'investissement					
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
1391	Subvention d'équipement (PO)	300	10222	FCTVA	1100
202	Etude PLU	-14600	24	cessions immobilières	3000
2188	Autres immobilisation corporelle	-3695	21	virement section de fonct.	-35495
21543	réseaux des Charriers	-18000	Total		-31395
23133	école maternelle (solde)	4600			
Total		-31395			

à un concours professionnel et propose d'ouvrir à compter du 1^{er} octobre 2012 un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

- Après consultation de Groupama et suite au refus de la SMACL, assureur de la commune, de revoir ses tarifs, il est proposé de changer d'assureur ce qui permettra une économie de l'ordre de 2 000€ sur la prime annuelle.

- La commission propose également de refuser l'offre de vente du propriétaire d'un étang aux abords de la forêt communale, en raison d'un prix trop élevé et en l'absence de projet d'utilisation.

4 Commissions Affaires scolaires et Affaires sociales du 19 septembre 2012

4.1 Affaires scolaires

4.1.1 Rentrée scolaire

Primaire : 29 CP, 28 CE1, 26 CE2, 28 CM1 et 28 CM2, soit **139 enfants répartis en 6 classes** :

Karine Mariaud : 19 CP

Françoise Bourdarias : 20 CE1

Nathalie Maumy : 26 CE2

Frédéric Maumy : 28 CM1

Delphine Nicolas : 28 CM2

Brigitte Rabache (+Aurélien Meillon) : 10 CP et 8 CE1

Maternelle : 6 TPS, 37 PS, 24 MS, 25 GS, soit **92 enfants répartis en 4 classes** :

Nathalie Leyssenne : 6 TPS et 14 PS

Odile Silou : 23 PS

Elodie Casimir : 24 MS

Karine Roques : 25 GS

Sigles : Très Petite Section, Petite Section, Moyenne Section et Grande Section

Tous les travaux prévus dans les deux écoles ont été réalisés au cours des vacances : grilles, clôtures, stores dans salle activité élémentaire, rangements ... à la grande satisfaction des enseignants.

La nouvelle salle d'activités est réservée en 2012/2013 aux activités scolaires, durant le temps scolaire. Compte tenu des annonces concernant la réorganisation du temps scolaire, celle-ci pourrait être utilisée de manière importante pour les activités d'après temps scolaire à partir de la rentrée 2013.

L'utilisation possible des locaux de la maternelle pour les activités du multi-accueil pendant les vacances scolaires est évoquée. Cette utilisation serait occasionnelle et pourrait être utile pendant les travaux d'extension de la structure.

Les transports scolaires fonctionnent de manière satisfaisante : écoles de Saint-Gence, collèges de Couzeix et de Maurois. Des systèmes de navette ont été mis en place pour regrouper quelques enfants. Télébus est également utilisé.

La nouvelle organisation du personnel communal est

effective depuis la rentrée : quatre personnes à la surveillance des garderies, trois personnes au restaurant scolaire (mise en place, repas, service ...) auxquelles s'ajoutent quatre personnes pour aider les enfants de maternelle.

Les activités périscolaires débutent jeudi 27 septembre 2012 : sténopé (activités photographiques) de 16h15 à 17h15.

4.1.2 Noël des écoles

Le spectacle, pris en charge par la municipalité, concernera cette année les élèves de primaire. Il aura lieu le vendredi 21 décembre 2012 après midi à la salle polyvalente.

Le « petit-déjeuner » des enfants de maternelle aura lieu le matin, à partir de 9h.

Le père Noël passera l'après midi à la salle polyvalente pour les « primaires » et ensuite à la salle d'activités pour les « maternelles ».

Le repas de Noël sera offert aux enfants, aux élus et au personnel le mardi 18 décembre au restaurant scolaire.

Affaires sociales

4.2.1 Les colis des Aînés

Les colis seront distribués le 15 décembre 2012 par les conseillers municipaux. Une terrine gauloise sera intégrée dans les colis qui seront fournis par la société Laredy.

4.2.2 Après midi Cabaret pour les Aînés

Une après midi «Cabaret» sera offerte aux Aînés et aura lieu le samedi 8 décembre 2012 à 14heures à la salle polyvalente. C'est "La Java des Gaspards" qui est retenue pour assurer l'animation. Le goûter (salé/sucré) sera servi ensuite et un cadeau sera remis aux participants.

Inscriptions obligatoires avant le 10 novembre 2012.

4.1.3 Convention avec le syndicat départemental pour l'enseignement de la musique et de la danse.

Le Conseil donne son accord pour renouveler cette convention qui permet la prise en charge par la commune des interventions au sein des écoles.

Mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale.

1 Demande de Bosmie l'aiguille

Il s'agit d'un souhait de la commune de Bosmie qui souhaite être rattachée à la Communauté d'Agglomération de Limoges-Métropole qui a également émis un avis favorable. ***Le Conseil, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette demande.***

2 Demande relative à Couzeix.

Concernant le rattachement de la commune de Couzeix au périmètre de Limoges-Métropole, et considérant les votes «contre» de la commune et de la communauté Aurence-Glane développement, ***le conseil, à l'unani-***

mité, renouvelle sa position négative, considérant qu'il appartient aux communes concernées de décider librement et que les conséquences pour l'avenir de la communauté de communes Aurence-Glane-Développement sont trop importantes.

Comptes rendus de réunions

2. Agglomération de Limoges

1.1 S'agissant de la construction du centre nautique, les travaux ont pris trois mois de retard suite à la période de gel de février et aux problèmes posés par un sol plus marécageux que prévu. La livraison aurait plutôt lieu vers le mois de juin 2014. Le surcoût qui résulte de la modification de la technique de fondation est estimé à 1 M d'euros. Il avait en partie été provisionné.

La société qui assurera la gestion du centre sera "Vert Marine". Les tarifs prévus dans le contrat de gestion sont très avantageux notamment pour les habitants de Limoges-Métropole.

1.2 Il y aura une augmentation de 1 à 1,05 de la taxe sur les surfaces commerciales, de la taxe des transports de 0,98% à 1,02%

L'ouverture des magasins pour Noël sera limitée aux 16 décembre.

1.3 Une partie des ordures ménagères du département de la Vienne va être traitée par l'incinérateur de Limoges durant quelques mois. Cette opération est intéressante d'un point de vue financier avec réduction du coût global de traitement à la tonne. Les déchetteries vont proposer la location de broyeurs de végétaux au coût de 30€/h avec un agent.

2. SIEPEA : L'Accueil de Loisirs a réalisé cet été 2184 journées-enfants, ce qui représente l'accueil de plus de

60 enfants par jour d'ouverture. Six «séjours» ont été organisés : à Vassivière pour les ados et les petits 6-8 ans, à Uzerche pour les 9-12 ans et au Mas-Martin pour les tout-petits 4-5 ans.

Le Multi-Accueil offre à 54 familles, soit 67 enfants un mode de garde de grande qualité et économique : 32 enfants de Saint-gence, 6 de Peyrilhac et 27 de Veyrac (et 2 d'autres communes).

3. SIEPAL : Une modification du SCOT est rendue nécessaire avec l'arrivée de la communauté de communes Val de Vienne dans le périmètre du SIEPAL et avec le besoin de tenir compte des modifications de textes liées à l'environnement.

Infos

Personnel : Suite à l'absence de Michel Theillet, Thierry Boyer qui est envoyé par Limoges-Métropole pour le remplacer, sera conservé jusqu'à la fin de l'année 2012.

Economie d'énergie : la commune s'est portée candidate dans le cadre du concours village étoilé (économie d'énergie sur l'éclairage public).

Haut-débit : A2Cnet n'a toujours pas installé le relais Wifi à la Ribière du Theil alors qu'EDF a donné son accord pour utiliser un poteau électrique. Les relances ont été faites.

Vol : Le panneau avec le nouveau nom du groupe scolaire, posé le 23 juin 2012 à l'occasion du baptême du groupe scolaire a été démonté et a disparu. Plainte a été déposée à la gendarmerie.

Téléthon : La commune accompagnera le Téléthon le vendredi 7 décembre 2012.

Prochain conseil le 23 novembre.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



**7 ET 8
DECEMBRE
2012**

La commune de Saint-Gence s'associe et accompagnera les manifestations organisées à l'occasion du Téléthon 2012. Les associations communales volontaires se retrouveront

le vendredi 7 décembre

salle polyvalente

Venez participer !